Procès-verbal du Conseil d'Administration de XYLOFUTUR
Mardi 14 mars 2023 de 9H30 à 12H30
Campus Bordeaux Sciences Agro - Amphi J. COURAU

En visioconférence et en présentiel

Le mardi 14 mars de l'année deux mille vingt-trois, les membres du Conseil d'Administration de l'Association Xylofutur se sont réunis en format mixte (en physique à Gradignan et en visioconférence), sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Liste des personnes présentes et excusées : Cf. liste d'émargement en annexe

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 14/09/2022

- **Gouvernance**
  - Situation financière du pôle
    - Cotisations : barème 2023
    - Budget 2023
  - Modèle économique et augmentation des financements privés
    Point sur les actions en cours
  - Phase 5 des pôles : avancement dossier
  - Modifications administrateurs

- **Fonctionnement du pôle**
  - Antenne AURA
  - Antenne Pays de la Loire
  - Point RH

- **Activités du pôle :**
  - Calendrier réunions 2023
  - Projets – labellisation
    - Commissions de labellisation :
      - Validation du règlement intérieur
      - Composition des nouvelles commissions
    - Projets 2022 et en cours
    - UpFIB
  - Communication Animation
    - Xylodating et évènements en co-organisation
  - Start-ups / La WoodTech
  - Europe

- **Questions diverses**

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2022

Pas de corrections et/ou de commentaires sur le dernier PV.
Le Procès-verbal du 14 septembre 2022 est donc approuvé à l'unanimité.

Mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,
C'est un CA particulier dans une année particulière.
Aujourd'hui le Pôle est en train de traverser une période un peu compliquée, car déjà l'année dernière, nous avions obtenu un résultat négatif, amenant des fonds propres négatifs.
Or, pour cette année 2022, la prévision d'atterrissage au 31/12 fait apparaître une situation nette comptable de – 84 000 €, ce qui amènerait les fonds propres de notre association à -110 000 €.
Malheureusement, nous nous sommes aperçus de cette situation très tardivement dans l'année 2022. En effet, notre expert-comptable ne nous a donnés un estimatif de cette situation qu'en fin d'année.
Lorsque nous faisions le point tout au long de l'année, notamment au mois de septembre, le cabinet comptable nous annonçait un résultat qui serait à l'équilibre, voire légèrement excédentaire.

Plusieurs raisons expliquent ce résultat catastrophique :

- Sur le budget de l'année 2022, certaines actions ont été prévues sans que les charges soient bien estimées.
- Certains financeurs n'ont pas financé à la hauteur de ce que nous avions prévu.
- Les cotisations ne sont pas au niveau attendu.

Je pense que c'est une responsabilité collective. Nous avons tous à prendre notre part de responsabilité face à cette situation.
Je suis en partie responsable, car je n'ai pas assez suivi le Directeur et le budget.
J'estime que l'expert-comptable est également responsable car il nous a averti très tardivement de la situation. Enfin, c'est un manque de vigilance générale.

Au regard de la situation, j'ai préféré ne pas tenir de CA fin décembre et réunir le Bureau.
Le Bureau s'est réuni depuis à plusieurs reprises afin de comprendre la situation, prendre des décisions et définir ce que nous allions faire.
Plusieurs solutions ont été mises en évidence :

- L'augmentation du montant des cotisations. Je vous demanderai votre validation lorsque les montants des cotisations seront soumis au vote.
- Revoir le modèle économique du Pôle. Nous en avions déjà discuté en créant des commissions de travail pour revoir le modèle économique qui ne semblait pas pérenne. Les pistes évoquées à moyen terme étaient d'accompagner plus les entreprises, les adhérents en leur proposant des prestations pour contribuer au financement du Pôle.
- Aller chercher de nouveaux adhérents.
- Nous avons été reçus, Marc Vincent et moi-même, par le Président Alain Rousset afin de lui expliquer la situation. Il l'a comprise et nous a confirmé son soutien total et je l'en remercie encore.

Nous avons trouvé des premières solutions pour continuer à travailler dans de bonnes conditions. Néanmoins, il est important que l'ensemble des financeurs comprenne l'effort qui est fait.

Pour se développer, en Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons besoin de recruter. Pour l'embauche d'un salarié, il nous faut prévoir un budget d'environ 100 000 €. Or, lorsque les financements n'arrivent qu'à moitié, cela rend la situation difficile.
Il nous faut impérativement retrouver un équilibre et il est important que tous les financeurs l'entendent.

Aujourd'hui, nous lançons un appel à l'ensemble des financeurs. Nous sommes disponibles, Marc Vincent et moi-même, pour rencontrer l'ensemble de nos financeurs.
Le bureau est également très mobilisé pour un retour à l'équilibre le plus rapidement possible.

1. Gouvernance du pôle

Situation financière du Pôle

- Cotisations : barème 2023
  (cf. annexe 1 : Barème des cotisations 2023)

Le Bureau du mois de janvier a proposé une augmentation de 8% du montant des cotisations 2023 pour toutes les catégories.
Pour la catégorie start-up, l'augmentation de la cotisation est plus élevée car elle offre plus de services d'accompagnement et correspond davantage au « prix du marché », en comparaison des montants pratiqués par les réseaux de start-up. Elle passe ainsi de 520 € HT à 800 HT, avec une nouvelle cotisation premium à 3000 € HT.

Thierry CAZEAUX : Les cotisations étaient budgétisées à 170 000 € en 2022 ; elles s'élèvent à 164 000 € dans le budget 2023 alors même qu'une augmentation de 8 % est prévue sur 2023. Pouvez-vous m'expliquer ?

Marc Vincent : le montant des cotisations perçues en 2022 est plus proche de 143 000€. En appliquant l'augmentation de 8%, on arrive à 152 000 €. Nous avons estimé que nous pourrions arriver à 154 000 € en comptant de nouveaux adhérents.

Thierry CAZEAUX : c'est donc le budget prévisionnel 2023 qui se rapproche le plus de la réalité financière du Pôle ?

Frédéric CARTERET : Oui, le budget prévisionnel 2023 a été réalisé très sérieusement.

Bertrand CHARRIER : Quelle est la part de responsabilité des Collectivités Territoriales, de l'Etat et des adhérents dans cette situation ?

Marc VINCENT : Nous avons encaissé 143 000 € de cotisations en 2022 sur 170 000 € attendus.
Il semblerait que de nombreux appels à cotisations n'aient pas été envoyés/reçus l'année dernière. Même si des relances ont bien été adressées après l'Assemblée Générale, ce « raté » peut expliquer en partie ce déficit de cotisations encaissées.
De plus, nous avons demandé une subvention de 80 000 € à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2022, mais c'est en septembre seulement que nous avons enregistré que la subvention allouée à hauteur de 40 000 € était définitive, et donc pas à la hauteur des dépenses engagées pour une animation correcte de l'antenne sur la région.

Aussi, avec Fibois AuRA, nous demandons depuis 2021 un rendez-vous commun avec les Vice-Présidents de la Région afin de clarifier les missions des 2 organismes auprès de la Collectivité Territoriale.
Enfin, sur certaines actions, nous avons bien budgétisé les recettes, mais pas les dépenses. Cela représente 50 000 € environ.

Richard SIBOUT : En combien de temps pensez-vous être en mesure de rééquilibrer le budget et de reconstituer les Fonds Propres de l'association ?

Marc VINCENT : Nous prévoyons l'équilibre budgétaire dès cette année, et espérons même un bénéfice pour reconstituer une partie des fonds propres.
Cependant, le rattrapage des fonds propres prendra plusieurs années.

Thierry CAZEAUX : Vous n'avez pas encore mis en perspective le nombre d'années nécessaires pour arriver à un rattrapage des fonds propres ? Vous êtes-vous fixés un objectif ?

Marc VINCENT : cela prendra plusieurs années.

Stéphane FOURNIER : Il manque un document, à savoir le compte de résultat prévisionnel 2022. J'ai entendu des chiffres, mais ne dispose pas vraiment de documents pour pouvoir statuer sur le barème de cotisations.
Ensuite, sur 2023 et les années à venir, comment nous positionnons-nous ? En combien de temps de temps réussirons-nous à redresser l'Association et à assurer un meilleur équilibre des comptes ?
Je trouve que le coût de l'adhésion n'est pas très élevé au regard de l'excellence que vous portez et des projets développés.
Aussi, je me demande si l'équilibre budgétaire ne passe pas par le vrai service apporté par le Pôle, dont le coût n'est pas assez élevé (montant de l'adhésion).
Nous savons bien que l'association, durant les 3 à 4 prochaines années, devra vraiment compter sur ses adhésions avant d'être efficace dans les prestations de service qu'elle proposera.

Frédéric CARTERET : Le Bureau a débattu sur cette question, mais n'a pas souhaité doubler, voire tripler le montant des cotisations, ce qui pour autant aurait été une solution.

Stéphane FOURNIER : Aura-t-on la possibilité de se rattraper en cas de mauvaise année 2023 ? L'année 2021 a été difficile, l'année 2022 très compliquée. Je m'interroge sur la capacité du Pôle à se maintenir avec une augmentation de la cotisation de 8% seulement sur 2023.

Arnaud Sergent : les cotisations représentent à peine 10/15% du budget. Le Pôle vit en fait avec la subvention publique. Si les cotisations augmentent de 15,20 ou 30 %, le montant dégagé par la hausse des cotisations restera très faible.
L'objectif visé, avec l'augmentation des cotisations de 8%, est plutôt d'envoyer un signal aux collectivités territoriales en montrant que la filière fait un effort.

Marc Vincent : la marge de manœuvre dont le Pôle dispose réside plus dans le nombre de cotisants que dans le montant des cotisations. Chacun a sa part à jouer, car si chaque adhérent amenait un nouvel adhérent, nous pourrions facilement doubler les recettes liées aux cotisations.
Comme vient de le faire remarquer Arnaud Sergent, le signal est important vis-à-vis des financeurs publics pour montrer que le réseau est mobilisé afin de maintenir l'association. 8% d'augmentation me parait significatif au regard notamment des celles pratiquées par d'autres Pôles. A ma connaissance, 2 Pôles ont augmenté leurs cotisations de 10%, mais la moyenne se situe plutôt entre 3 et 7 %. Cependant, les montants des cotisations sont souvent plus élevés.

Stéphane FOURNIER : Par rapport à la situation particulière que traverse le Pôle actuellement, il faut trouver une solution. La vraie question aujourd'hui est : le réseau est-il prêt, de manière exceptionnelle, à s'engager, à « donner un coup de pouce » au Pôle ?

De plus, cela devient compliqué lorsque l'on déstabilise une organisation avec des hommes et des femmes. Le risque de turn-over devient important, cela engendre des coûts supplémentaires, et je suis presque certain que nous n'arriverons pas à assurer le niveau de prestations attendu.

Arnaud SERGENT : le budget fait apparaître des recettes liées aux cotisations de seulement 160 000 € provenant de toute une filière au niveau national, à un moment où l'Etat injecte des dizaines de millions d'euros pour favoriser l'innovation et l'investissement dans la filière, dans un contexte où les appels à projets ne trouvent pas preneurs. Il y a effectivement un vrai questionnement sur l'engagement, et peut-être faudrait -il interpeller sur l'implication du réseau.

Thierry CAZEAUX : Avez-vous prévu la mise en place d'actions spécifiques pour aller chercher de nouvelles adhésions ?

Marc VINCENT : Oui, mais nous rencontrons une difficulté : notre équipe se restreint. Il nous faut donc aller chercher plus d'adhérents avec moins de personnes.

Thierry CAZEAUX : Il faut se donner les moyens de redresser la situation financière du Pôle. Hormis l'augmentation de 8% des cotisations, peut-on mettre d'autres actions en place, comme l'appel aux dons par exemple ?

Frédéric CARTERET : Nous avons décidé d'augmenter le montant des cotisations de 8% pour tenir compte du niveau d'inflation de l'ordre de 5% et avons appliqué une sur-cotisation de 3% pour faire face aux difficultés du Pôle, qui je vous le rappelle, a été découverte en décembre.
Le Bureau a décidé de ne pas appliquer une trop forte augmentation afin d'éviter le non-renouvellement d'adhésions.
Le Conseil d'Administration étant souverain, vous pouvez décider de doubler les cotisations du Pôle, mais il faut être conscient du risque important de défaillances nombreuses des adhérents.
Concernant les recherches de solutions, nous multiplions les démarches.
Nous l'avons évoqué lors de notre rencontre avec le Président Rousset, nous ne comprenons pas que certaines entreprises de la filière ne soient plus au sein de notre association, nous allons rechercher ces entreprises et leur montrer leur intérêt de revenir.
Concernant la filière, le Pôle a un rôle central à jouer pour accompagner les entreprises dans les réponses aux AAP et développer ses activités.
Aujourd'hui, dans notre contrat stratégique de filière, il y a un axe innovation et le Pôle n'est pas assez identifié, pas assez visible au sein de la filière.
Je m'adresse aux financeurs du Pôle, collectivités territoriales, et leur demande d'aider le Pôle, de manière exceptionnelle. Je suis disponible pour une réunion avec l'ensemble des financeurs publics.

Arnaud SERGENT : Nous devons nous inscrire sur une logique de long terme, et partir sur un rattrapage progressif du montant de la cotisation sur plusieurs années pour ne pas prendre le risque de perdre des adhérents.

Joël DELAS : En tant que membre du Bureau, je tiens à rassurer le CA que le Président et le Bureau travaillent activement pour sauver le Pôle. Le sujet de l'augmentation des cotisations au-delà de 8% est très sensible, car une part importante des adhérents du Pôle est constituée de TPE/PME.

Frédéric STAAT : Le Président a parfaitement exposé les difficultés d'interface du Pôle avec les collectivités locales et son positionnement complexe au sein de la filière, son manque de visibilité. Mais aujourd'hui, nous sommes face à une situation d'urgence et de court terme qu'il faut traiter. Le bureau a pris des décisions qui semblaient celles à prendre compte-tenu de l'écosystème.
Le Président et les membres du Bureau sont prêts à travailler pour résoudre les problèmes de Xylofutur, mais nous avons besoin d'être soutenus par le Conseil d'Administration et les collectivités locales.

Stéphane FOURNIER : Il serait très compliqué de demander maintenant une sur-cotisation à l'ensemble des adhérents pour l'année 2023. Cependant, il est possible de demander dès à présent aux nouveaux arrivants de payer une cotisation plus élevée, puis d'augmenter le niveau de la cotisation de manière progressive, chaque année.

Frédéric CARTERET : Nous discuterons de cette proposition lors du prochain Bureau.
De ces échanges, les points essentiels suivants ressortent :

- Le CA valide l'augmentation de la cotisation de 8% pour l'année 2023, mais souhaite qu'une réflexion soit menée pour une hausse importante, mais progressive de la cotisation sur les années à venir ;
- La nécessité d'organiser une réunion avec l'ensemble des financeurs publics.

Vote du barème de cotisations 2023 :

Contre : 0
Abstentions : 1 (CD des Landes)

Le barème des cotisations 2023 est donc validé par le Conseil d'Administration.

- Cotisations : entrées 2023

Situation au 12 mars 2023 :

	NB d'adhérents	Dont nombre d'adhérents ayant réglé leur cotisation	Dont nouveaux adhérents	Cotisations versées HT	Cotisations attendues HT
ENTREPRISES	141	71	2	33 952 €	91 846 €
INSTITUTIONS - ASSOCIATIONS - COLLECTIVITES	46	25	0	14 543 €	28 763 €
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT - FORMATION - LABORATOIRES	52	5	1	8 101 €	22 815 €
START-UP	28	4	0	3 200 €	20 960 €
TOTAL GENERAL	268	105	3	59 796 €	164 384 €

Remarques :

- Les appels à cotisation ont été effectués à partir de mi-janvier ;
- Au 12/03/2023, 36 % du montant facturé de cotisations a été encaissé, soit environ 60 K€ ;
- A ce jour, Xylofutur compte 268 adhérents ; 3 nouveaux adhérents et 13 démissions ont été comptabilisés depuis le mois de janvier.

- Budget 2023
  (cf. annexe 2 : Budget 2023)

Détail des produits :
Recettes privées :

- Cotisations 2023 : Le montant des cotisations est estimé à 164 K€ (Montant tenant compte d'une augmentation des cotisations de 8%)
- Augmentation des produits annexes (Xylodating, prestations projets) : le montant est doublé par rapport à 2022, en raison de la mise en place de la facturation de prestations.
- Projets européens : seuls les 3 projets en cours (IMIP, EGURALT et WOODMARKETS) ont été budgétisés. D'autres projets européens pourraient arriver en cours d'année.
- French Tech : une convention est en cours de signature pour le financement de deux journées d'animation autour de la WoodTech.

Recettes publiques :

- Région Nouvelle-Aquitaine : la Région a validé sa participation financière à hauteur de 315 K€
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : la Région devrait valider 40 K€ sur 80 K€ demandés
- CD des Landes : le Pôle a reçu la subvention 2023 (25 K€)
- Nous attendons les décisions de la Région Pays de la Loire, du CD de L'Ain, de Haut-Bugey Agglomération et de Bordeaux-Métropole.
- MASA : convention signée sur un projet d'étude des start-up.

Concernant les dépenses, le poste « Salaires et charges » est revu à la baisse. En effet, aucun remplacement n'est prévu pour l'année 2023 au regard de la situation.

Vote du budget :
Contre : 0
Abstentions : 1 (CD des Landes)

Le budget 2023 est donc validé par le Conseil d'Administration.

Modèle économique du Pôle et augmentation des financements privés

Nous distinguons plusieurs rubriques dans l'offre de service de Xylofutur :

- Animation de réseau
- Accompagnement de projet : Accompagnement sur la recherche de financeurs, la constitution d'un consortium par exemple.
- Accompagnement entreprise : Accompagnement de l'entreprise dans sa stratégie "Innovation et R&D".
- Europe : l'offre regroupe l'accompagnement de projet, d'entreprise et l'animation de réseau.

Il existe également un catalogue d'offre de service "La WoodTech" établi en début d'année, et également connu par les start-up de la WoodTech.
Certains tarifs sont « standard », d'autres sont établis sur devis en fonction du besoin de l'adhérent.

Des conventions de partenariat sont en cours :

- Avec des entreprises
- Avec des cabinets de conseil, comprenant des rémunérations « apporteur d'affaires » : 8% du Chiffre d'affaires réalisé par le cabinet sur la première année, 4 % sur la deuxième.

Une convention est signée, 3 sont en cours, 2 sont à l'étude (marques d'intérêt)

Des propositions commerciales ont déjà envoyées : 3 sont en attente de réponses ; 3 sont en cours de rédaction.

Des partenariats plus ciblés avec des entreprises sur les animations Xylofutur, La WoodTech et le Canopée Challenge.

Richard SIBOUT : Comment êtes-vous organisés en interne avec ces effectifs réduits pour assurer cette offre de service ?

Marc VINCENT : C'est pour l'instant un peu compliqué, mais nous cherchons des solutions.
Nous sommes actuellement en discussion avec le CNPF pour la mise à disposition gracieuse d'une personne sur une partie de son temps. Cette personne pourrait nous aider dans l'accompagnement de projet sur la partie "Foret-Bois".
Nous sommes également en contact avec un cabinet de conseil, prêt à apporter ses connaissances sur la partie "Chimie-énergie".

Phase 5 des pôles : avancement du dossier

Une annonce « devrait » être effectuée fin mars sur les résultats de l'appel à candidatures.

Modifications des administrateurs

- Collège Entreprises et industries
  - LECUILLER est démissionnaire, le siège est disponible.
  - NAODEN, entreprise en difficulté, a été rachetée par GAZOTECH (discussion en cours pour le siège au CA)
- Collège Formation/Recherche /Transfert
  - BOIS PE : Nicolas SAUVAT ne représentera plus BOIS PE.
  - CNPF Nouvelle-Aquitaine : Roland DE LARY est remplacé par Stéphane LATOUR (titulaire)
- Collège Institutions et professions
  - FIBNA : Philippe DUTEIL est remplacé par Jean François PIERREL (Titulaire), Stéphane LATOUR est remplacé par Anne GUIVARC'H (suppléante)
  - FIBOIS NA : Anne GUIVARC'H est remplacée par Alban PETITEAUX (Suppléant)
- Collège Financeurs
  - Pas de changement

Vote de la modification des administrateurs :
Oppositions : 0
Abstentions : 0

La modifications des administrateurs est donc validée par le CA.

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

Calendrier 2023

Les réunions du Conseil d'Administration de Xylofutur auront lieu aux dates suivantes :

- 14 juin 2023 ;
- 14 septembre 2023 ;
- 30 novembre 2023.

2. Fonctionnement du Pôle

Antenne Auvergne-Rhône-Alpes :

L'antenne auvergne-Rhône-Alpes compte 44 adhérents à ce jour.
Le dernier Comité territorial a eu lieu le 22 novembre dernier en visio-conférence, en présence d'Alain CONTAL. Celui-ci a pu se présenter aux adhérents.
Alain CONTAL a également pris contact avec Lauriane CHABBERT pour les prises de dossiers et de rendez-vous.
Le prochain Comité Territorial aura lieu le lundi 27 mars en présentiel et visio-conférence. Il se déroulera chez CERIBOIS (26). Une visite des laboratoires et des échanges avec les techniciens sont programmés.

La présentation du dispositif « partenariats d'innovation Auvergne-Rhône-Alpes » est prévue le 28 mars prochain. L'objectif de ce dispositif, voté le mois dernier par la Région, est d'apporter un soutien spécifique aux partenariats conclus entre les entreprises et laboratoires d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Des manifestations sont en préparation :

- Le Trophées de la Forêt et du Bois (Département de l'Ain) : Une première réunion s'est déroulée le 8 mars pour l'organisation de manifestations prévues au cours du deuxième semestre 2023.
- Un RDV adhérents avec Polyméris sur le thème des biosourcés.
- Préparation d'une journée avec FIBOIS en octobre sur les économies d'énergie.

Antenne Pays de la Loire :

(Intervention de Richard SIBOUT)

Un dossier de demande de subvention 2023 a été déposé pour un montant de 60 000 €. La commission permanente se réunira en mai prochain.

Le troisième Comité Territorial s'est tenu le 17 janvier en présentiel à Bouguenais en présence de :

- Philippe Grasset, Président – Anjou Structure (ABAK Ingénierie)
- 9 membres titulaires ou suppléants présents (sur 12)
- Le Conseil Régional représenté par Alain Unvoas

Les membres du Comité Territorial ont abordé les thématiques suivantes :

- Le modèle économique du Pôle et la mise en place de prestations d'accompagnement rémunératrices.

Les membres du CT PdL ont souligné l'importance de mettre en place cette offre rémunératrice pour le pôle :

- 1 proposition commerciale a été envoyée (en attente d'un retour)
- 2 propositions commerciales sont en cours de finalisation et seront envoyées prochainement.

- Une réflexion a été menée sur un autre mode de fonctionnement, avec la volonté de réunir des entreprises sur une thématique commune pour faire émerger des projets structurants.

Bilan de l'année 2022 :

- L'antenne Pays de La Loire compte 24 adhérents (hors laboratoires et organismes nationaux)
- 118 rendez-vous de tout type assurés (prospection, réunion de travail pour projet ou animation, visite entreprise…)
- 16 nouvelles structures pour des rendez-vous qualifiés
- 16 projets détectés, 9 accompagnés et 3 labellisés
- 3 entreprises accompagnées individuellement (hors projet)

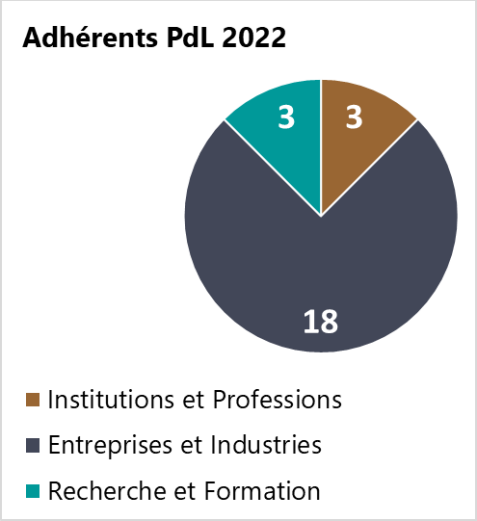

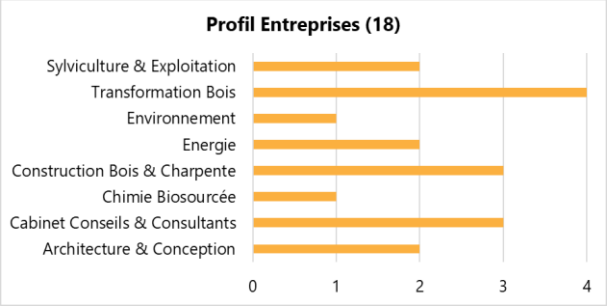

Les soutiens & partenaires (intra et hors filière Bois) :

- Solutions&Co, l'agence de développement économique
- L'Ecole Supérieure du Bois, et son service d'ingénierie BoisHD
- Fibois Pays de la Loire
- Novabuild, le cluster de la construction durable en Pays de la Loire
- Le Mans Innovation
- D'autres pôles : EMC2, Polymeris, Valorial, Vegepolys Valley

Retour sur la 2ème édition des « RDV adhérents de l'Ouest » :

- L'évènement a eu lieu au Technocampus Composites avec la visite d'AIRBUS et du CETIM
- Les participants ont assisté à une présentation sur le bois dans les composites et leur fin de vie
- 20 personnes étaient présentes (le nombre de participants a doublé par rapport à la 1ère édition)

Alain UNVOAS a bien noté l'invitation du Président à un éventuel rendez-vous avec la collectivité territoriale. Il transmettra cette demande aux élus référents.

Point RH :

- Départ d'Etienne MONTET, Chef de Projet Chimie-Energie, à la fin du mois de décembre, non remplacé pour l'instant.
- Arrivée d'Alain CONTAL sur le développement de l'antenne AURA. Actuellement Directeur du CRITT Bois d'Epinal, il est en cours de remplacement au CRITT.
- Le Pôle fonctionne en sous-effectif actuellement, cela implique que la priorité est donnée sur certaines missions (les prestations).

3. Activités du Pôle

Projets – labellisation

(Apolline OSWALD)

Commissions de labellisation :

Bilan de la période 2020-2022 :

- Plus de 100 experts, issus de 62 structures différentes, se sont investis dans les 3 commissions de labellisation.
- 42 projets ont été labellisés en 3 ans.

	Arbre & Forêt	Bois	Chimie & Energie
Nombre d'experts	37	35	29
Nombre de structures représentés	26	23	20
- dont TPE-PME-ETI-Industries	8	10	9
- dont Recherche-Formation	9	8	7
- dont Institution-Collectivité-Fédération	9	5	4
Nombre de commissions en 2020	2	4	7
Nombre de commissions en 2021	6	3	6
Nombre de commissions en 2022	4	4	6

Renouvellement des commissions pour la période 2023-2026 :

Xylofutur a proposé aux experts des commissions de la précédente mandature de renouveler leur mandat et, en parallèle, a lancé un appel à candidatures afin d'intégrer de nouveaux experts au sein des commissions.

- Règlement intérieur des commissions de labellisation :
  Le règlement intérieur a été mis à jour. Ce document doit être lu, paraphé et signé par chaque expert.
  Ce nouveau règlement intérieur nécessite l'approbation du Conseil d'Administration.

  Approbation du règlement intérieur par le Conseil d'Administration
  Contre : 0
  Abstention : 0

  Le nouveau règlement intérieur des commissions de labellisation est donc approuvé par le Conseil d'Administration.

- Accord de confidentialité :
  L'accord de confidentialité a également été mis à jour. Ce document, paraphé et signé par chacun des experts, les engage à ne pas communiquer sur les projets.
  Ce document nécessite l'approbation du Conseil d'Administration.

  Approbation de l'accord de confidentialité par le Conseil d'Administration
  Contre : 0
  Abstention : 0

  Le nouvel accord de confidentialité est donc approuvé par le Conseil d'Administration.

- Composition des nouvelles commissions :
  (Cf. annexe 3 : Composition des commissions 2023-2026)

  Commission Arbre et Forêt :
  A ce jour, la commission compte 24 membres, dont 5 nouvelles candidatures (en vert dans le tableau en annexe) et 21 structures sont représentées.

  Commission Bois :
  A ce jour, la commission compte 25 membres, dont 5 nouvelles candidatures (en vert dans le tableau en annexe) et 20 structures sont représentées.

  Commission Chimie -Energie :
  A ce jour, la commission compte 20 membres, dont 1 nouvelle candidature (en vert dans le tableau en annexe) et 15 structures sont représentées.

Les évolutions dans la composition des 3 commissions de labellisations (nouveaux experts, démissionnaires) seront désormais abordées à chaque réunion du Conseil d'Administration.

Approbation de la composition des 3 commissions de labellisations
Contre : 0
Abstention : 0

La composition des 3 commissions de labellisation est donc validée par le Conseil d'Administration.

- Projets et labellisation 2022 :

14 projets ont été labellisés en 2022 :
- Commission Arbre et Forêt : 4 projets
- Commission Bois : 4 projets
- Commission Chimie-Energie : 4 projets

Mois de labellisation	Commission majoritaire	Acronyme du projet	BUDGET	Financements demandés
janv-22	ARBRE et FORET	ECOPLANT	887 545	CR N-A
janv-22	CHIMIE et ENERGIE	WOODinAURA	549 000	CR AURA
févr-22	BOIS	FABRHYCS	384 623	FEDER, FNADT, CR AURA
févr-22	BOIS	TEAMTAG	1 056 560	CR AURA
mars-22	CHIMIE et ENERGIE	CHARLIE	640 000	ANR
avr-22	ARBRE et FORET	BIOTEAK	625 167	ANR
avr-22	ARBRE et FORET	CEMACam	1 319 000	ANR
avr-22	BOIS	DIAM-WOOD	1 512 000	ANR
avr-22	CHIMIE et ENERGIE	PYROMECA	646 636	ANR
avr-22	CHIMIE et ENERGIE	BIOREDI	580 056	CR N-A
mai-22	CHIMIE et ENERGIE	RBNA	2 000 000	ADEME
mai-22	ARBRE et FORET	CERFPNR	57 941	RMT AFORCE
oct-22	CHIMIE et ENERGIE	ILLUMINE	150 000	OUEST VALORISATION
nov-22	BOIS	ARBA 2025	8 208 000	ADEME

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

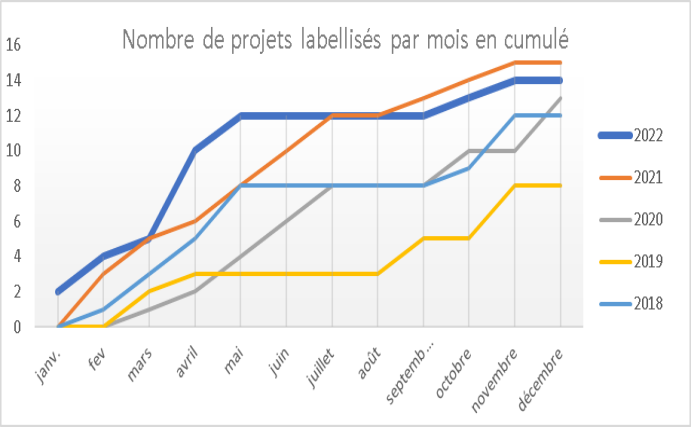

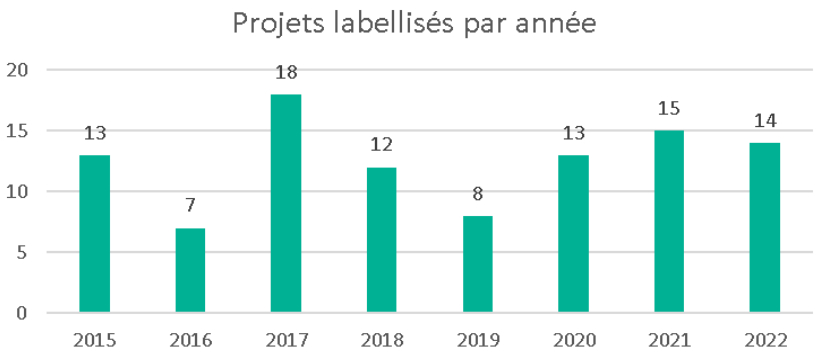

Financement des projets

En 2021:
15 projets labellisés
12 projets financés
1 projet non-financé
2 projets en cours de négociation

En 2022:
14 projets labellisés
8 projets financés
4 projets non-financés
1 projet en cours de négociation

	2022	2021
Budget total	17 439 241 €	18 360 555 €
Aides demandés	6 998 020 €	8 532 587 €
Taux d'aides	*%*	*47%*
Aides accordées	1 818 110 €	6 009 878 €
Taux de réussite	*6% (en cours)*	*70%*

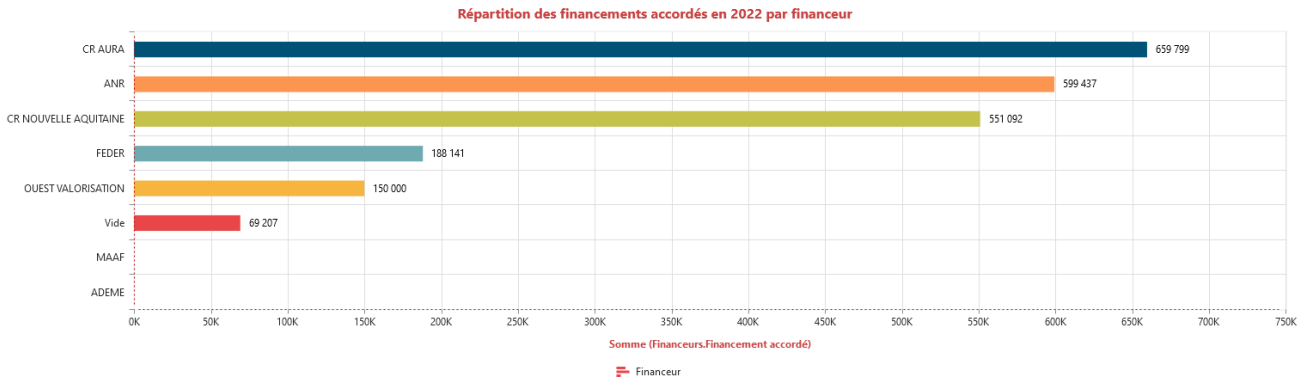

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

- ## Projets et labellisation 2023

- 2 projets ont été labellisés depuis le 1er janvier 2023

• Arbre & Forêt	• Bois	• Chimie -Energie
• Gemme le Produit de mon Territoire	•	• FORCERAM

- 4 demandes de labellisation de projets ANR sont en cours
- Le premier AMI a été lancé en février, avec peu de retours.
- Les commissions seront convoquées d'ici fin mars, début avril pour élire les nouveaux Présidents.
- Apolline OSWALD prévoit de solliciter les Présidents des commissions et tous les volontaires prêts à travailler sur le dépôt des projets (comment faire pour faciliter le dépôt des projets ?) et l'évolution des grilles d'évaluation.

Projet Up'FIB

(Marc VINCENT)
Up'FIB : Union pour la Formation des Industries du Bois et Biosourcés

- Up'FIB est un projet porté par l'ESB, en réponse à l'AAP CMA (Compétences et Métiers d'Avenir)
- Les partenaires : ESB, Xylofutur, FCBA, 5 FIBOIS (IDF, PDL, AURA, LDG et NA), CMQ Forêt-Bois.
- Le budget du projet s'élève à 23 millions d'euros, avec une aide de 10 millions d'euros de la Banque des Territoires.
- 5 familles d'actions sont prévues :
  - Produire et diffuser des solutions Bas Carbone innovantes (pilote Xylofutur)
  - Compléter l'offre de formation initiale Bois et Bas Carbone (pilote ESB)
  - Déployer une offre de formations qualifiantes (FCBA)
  - Travailler l'attractivité des formations avec les entreprises (FIBOIS)
  - Proposer des outils pédagogiques, des lieux et équipements modernes (CMQ)

Animation et Communication

(Annick LARRIEU-MANAN)

Communication

- Envoi du Bois mensuel (le mois de mars est en cours de finalisation)
- Le basculement du nouveau site a été suspendu le 19 décembre en interne. La mise en ligne est prévue en 2023
- 1 Parution gratuite sur la lettre mensuelle AIESB (présentation de Xylofutur)

Manifestations sur ce 1er trimestre

- Un évènement Xylofutur,
- Cinq évènements en co-organisation orientés AAP et projets Interreg,
- Le XyloDating, prévu initialement le 6 avril avec France Douglas, est reporté à une date ultérieure.

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

DATES	XYLOFUTUR - EVENEMENT MANIFESTATIONS du 02 janvier au 14 mars 2023	Participants
17-janv	Xylofutur 2ème RDV aux Adhérents de l'Ouest pour Visite du Technocampus Composites à Bouguenais (44) - Antenne Pays de la Loire	32
	Total	32

DATES	XYLOFUTUR - EVENEMENTS MANIFESTATIONS CO-ORGANISÉS du 02 janvier au 14 mars 2023	Participants
27-janv	4ème RDV Webinaire Forestry Speed Dating : «Les isolants à base de bois" organisé par EFI Bioregions Facility.	35
		63
23-févr	Evènement final du projet interreg Sudoe Egural à Pampelune en Espagne	60
01-mars	Projet interreg Sudoe IMIP - Atelier acoustique et feu au FCBA (réservé aux étudiants)	20
07-mars	Session pitch Evenement de réseautage Appels 2023 "Mission Adaptation changement climatique"	136
	Total	314

Participation de Xylofutur sur des rencontres et/ou ateliers

- 6 janvier : Rencontre avec Dix septembre à Nantes 20 personnes, (Bérénice KIMPE et Maud CHEMIN).
- 17 janvier : Intervention de Bérénice KIMPE à Sofia l'EIP-AGRI

Sponsoring

Le forum Recherche-Industrie du Carnot 3BCAR, prévu mardi 14 mars 2023, s'est finalement tenu en virtuel à cause des grèves. Xylofutur était sponsor sur la thématique des bioénergies et des bioproduits.

Évènements à venir

- Mardi 21 mars 14h à 17h : Démonstration de deux outils développés en France du projet Interreg Sudoe Woodmarkets en visioconférence.
- Mercredi 22 mars 10h30 à 13h : Évènement de clôture du projet Interreg Sudoe Woodmarkets en visioconférence.
- Jeudi 23 mars : Atelier de restitution des résultats des expérimentations du projet Interreg Sudoe Eguralt – à l'ENSAP Bordeaux.
- Vend 28 avril : 2ème XyloEurope sur les AAP du partenariat Circular Bio-based Europe dédié au secteur de la bio économie, organisé par les Pôles de Compétitivité Polyméris, Vegepolys Valley et Xylofutur, réservé adhérents.
- Vend 9 juin 9h-13h : INNOV'BOIS BÂTIMENT, événement co-organisé avec l'ESB, Fibois PdL, Novabuild et Xylofutur.

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

Start-up/ La WoodTech

(David ANNIC)

- Etat des lieux du réseau

Les adhérents du service « La WoodTech » en mars 2023 :

- 29 adhérents
- 1 nouvel adhérent en 2023 : WoodTechno
- 2 adhésions en cours : Sparxell et Pictura Innovation
- Prospects : 39 start-up
- Départs 2022 :
  - Wildsense : arrêt de sa présence en France pour partir à l'international
  - Treem : arrêt d'activité
  - French Cabine : raison budgétaire

Les actions menées par le service « La WoodTech » ces derniers mois :

1) Volonté de structurer La WoodTech

   ➔ Elargissement de la définition de l'innovation : les start-up qui rejoindront la filière apporteront non seulement de la technologie, mais aussi de nouveaux process (innovation managériale, opérationnelle) au sein de la filière.

2) Volonté de structurer l'offre de service de La WoodTech
   - Description détaillée des services compris dans l'adhésion (60 points)
   - Apport de nouveaux outils, pour fluidifier le travail, mieux interagir avec les start-up, afin de mieux et plus rapidement répondre à leurs besoins.
   - Optimisation des coûts de la WoodTech par automatisation des process : déploiement d'un intranet en cours

3) Refonte du modèle économique du réseau de la WoodTech
   - Augmentation du montant de la cotisation, avec deux niveaux de cotisation :
     - Offre « standard » à 800 €HT
     - Offre « premium » à 3600 €HT (l'offre sera lancée prochainement) dédiée à l'accompagnement des start-up sur les aspects techniques
   - Contrats d'apporteur d'affaires

4) Déploiement de nouveaux services en projet :
   - Mutualisation RH : les start-up bénéficieront d'une ressource humaine mutualisée avec d'autres start-up (profil de prospection commerciale)
   - Rédaction de dossiers proposée aux start-up
   - Création d'un groupe de tests pour des tester les solutions proposées par les entrepreneurs
   - Mise en place de Demo Days payants : réunions d'investisseurs auxquels on présente des start-up
   - Organisation d'évènements de communication pour les start-up.

   Optimisation des coûts de la WT par un système d'automatisation

Actions menées par La WoodTech entre janvier et mars 2023

- 3 cafés techniques organisés (CIR/JEI, FInancement, Infra IT)
- 2 WoodBoards
- 4 newsletters (2 internes / 2 externes)
- 3 salons organisés (SIA, Euroforest, WoC)
- 2 salons en préparation (WoodRise, Eurobois 2024)

Développements :

- V2 du site Web sous 2 mois
- 1er WoodTech Live le 15 mars (14 inscrits)
- Animation du FIBC Lille
- La French Tech : les 2 évènements ont été repoussés, la convention avec la French Tech n'étant pas signée.
- Feuille de route MASA : elle est en cours de rédaction. Le livrable final est prévu fin mai début juin 2023.

Salon International de l'Agriculture 2023 :

- + 100 leads (startups, partenaires commerciaux, dév. éco)
- 1 interview dans SudRadio
- Visites de Clara Chappaz, Jean-Luc Dunoyer, Dominique Weber, Alain Rousset
- Média : + 103 abonnés / + 228% visiteurs / + 1500% engagement

▪ Canopée Challenge

Ce concours est porté par FIBOIS France, l'ESB, Forinvest et Xylofutur.

Activité des partenaires :
5 COMORGS ont eu lieu depuis Septembre 2022
Répartition des rôles :

ESB : International & Étudiants, mécénat

- FiBois FR : Organisation et sourcing régions
- Xylofutur : Animation / coordination et financements privés
- Forinvest : Partie administrative, financements publics et budget

Canopée Challenge édition 3 :
Pour la 3ème édition du Canopée Challenge, le comité organisateur visait un concours plus ambitieux, avec une communication et un rayonnement beaucoup plus forts. Il s'était fixé les objectifs suivants :

- Budget de 600 k€ (300 k€ sur la deuxième édition)
- Intégration de deux catégories supplémentaires.

Le FBF a accepté de financer le projet à hauteur de 44k€ (55k€ demandés)
Le CODIFAB a refusé de financer le projet (55 K€ demandés sur 2 ans).

En conséquence, il a été décidé, lors du COMORG du 10/03/2023 :

- Le retour à 3 catégories (Développement / Startup / Étudiant OU International)
- L'augmentation de l'implication financière des partenaires privés
- Un budget moins élevé.

Service Europe

Projets européens :

- 1 projet Interreg EURO-MED
  - Projet déposé à l'automne dernier, la notification est prévue avant juillet
  - Coordination par l'Université de Thessalie, 8 partenaires
  - Durée : 24 mois, budget : 600k € (part XF : 78k €)
- 1 projet Interreg Sudoe :
  - Date limite de dépôt : 31/03/2023
  - Xylofutur interviendrait comme prestataire de service pour l'université de Bordeaux (Coordinateur de projet). Xylofutur assurerait la partie communication/dissémination.
- LIFE : Programme européen de l'environnement : Xylofutur interviendrait comme prestataire sur la partie assistance technique/gestion de projet.
- Cluster 6 Horizon Europe : Xylofutur est invité à rejoindre un consortium pour le dépôt d'un projet. Xylofutur interviendrait en tant que partenaire sur une action recherche/innovation, avec de taux de financement de 100 %.

XyloEurope :

- La première session s'est déroulée le 13 décembre 2022. Session d'introduction à l'Europe.
- La deuxième session aura lieu le 28/04/2023, en coordination avec 2 autres Pôles de Compétitivité (Polyméris, Végépolys).
  L'évènement aura lieu en 2 temps :
  - Présentation des AAP du CBE-JU (en français)
  - Pitch des adhérents (en anglais) avec des partenaires européens.
- Fréquence trimestrielle avec en prévision :
  - l'Innovation Fund (AAP pour des solutions bas carbone)
  - le FEDER en région.

Mise en réseau avec des clusters européens :

- Nous nous appuierons sur la dynamique Woodrise (octobre 2023) pour organiser une session Inter clusters. Un groupe de travail a été créé avec 8 clusters impliqués (Autriche, Belgique, Croatie, Grèce, Irlande, Italie).
- Label ECCP « C2Lab » pour avoir plus de visibilité
- Organisation d'une réunion FTP, réseau européen de la plateforme forêt (avec CEI Bois)

Visibilité Xylofutur et adhérents :

Xylofutur propose à ses adhérents d'intervenir sur certains évènements pour les rendre visibles en présentant leur structure, leurs projets, leurs innovations :
Forestry Speed Dating (22.11 + 27.01), webinaire ERRIN « Bioeconomy meets data » (23.11), rapport polonais sur les bonnes pratiques des clusters et pôles de compétitivité (février 23)

Mission exploratoire en République tchèque (septembre 23) :

Cette mission est en préparation avec le Service Sciences et Technologies de l'Ambassade de France.
Thèmes abordés : gestion forestière et construction bois.
Une délégation tchèque pourrait se déplacer à Woodrise Bordeaux.

4. Questions diverses

Intervention de Arnaud SERGENT :
Un programme national est en construction et devrait être lancé par l'Etat en septembre 2023. Il s'agit d'un PEPR (Programme Equipement Prioritaire pour la Recherche) sur la forêt, le PEPR FORESTT, piloté par l'INRAE.
Il s'agit d'un dispositif de programmation de la recherche Forêt-Bois, sur 8 ans et doté de 50 millions d'euros.
Il financera :
- 5 projets ciblés qui seront lancés dès 2023 pour la moitié du budget
- 2 AAP type ANR pour l'autre moitié du budget. L'un sera lancé en 2024, l'autre en 2027. Ces 2 AAP seront dotés de 12 millions d'euros chacun, pour faire de la recherche amont, principalement forêt.

La Région Nouvelle-Aquitaine a lancé l'AMI PS GAR (Programme Scientifique des Grandes Ambitions Régionales) sur des thématiques définies comme les multirisques en forêt. Les financements sont assez conséquents.

A travers ce PEPR, l'INRAE dispose de beaucoup de moyens. Arnaud SERGENT insiste sur le fait qu'ils peuvent porter la partie recherche fondamentale, recherche académique, mais ils ne peuvent pas travailler tous seuls. Il faudra profiter de ces moyens inédits pour rassembler les efforts, les dynamiques et animer cette communauté de manière plus large.

Joël DELAS demande si une communication est prévue sur les résultats de la phase 5.
Marc VINCENT répond que c'est effectivement prévu auprès des adhérents et sur Linkedin.

Frédéric CARTERET adresse ses remerciements à l'assemblée pour leur participation.
Il rajoute qu'entre la recherche et les acteurs de l'innovation, il nous faut un relais, c'est la communication.
Le rôle de Xylofutur aujourd'hui est de communiquer et d'accompagner. Il n'y a jamais eu autant d'argent dans la filière. Xylofutur a une opportunité, mais il nous faut apprendre à mieux travailler ensemble et à être visible.

Pas d'autres questions.
Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 14 juin 2023, à Bordeaux Sciences Agro.

ANNEXES

Annexe 1 : Barème des cotisations

Annexe 2 : Budget Xylofutur

Annexe 3 : Composition des commissions 2023-2026

Annexe 4 : Feuilles d'émargement

Xylofutur
Produits et Matériaux des Forêts Cultivées

BARÈME DES COTISATIONS 2023 Xylofutur

Barème fixé par le Bureau du 12/01/2023

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT - FORMATION

Taux de TVA à 20 %

	HT	TTC
☐ Centre Technique, Organisme de Recherche et de Formation, Université, Structure représentative de laboratoires * :		
Part fixe :	1741 €	2089,20 €
Part proportionnelle *(133 € HT par laboratoire) :*	133 €	159,60 €

Par structure représentative on entend **toute structure représentant plusieurs laboratoires. Le cas échéant, elle communiquera au Pôle la liste des laboratoires concernés par les thématiques de Xylofutur et qui apparaitront également en tant qu'adhérents Xylofutur.*

INSTITUTIONS/ASSOCIATIONS/COLLECTIVITES

Taux de TVA à 20 %

	HT	TTC
☐ Institution, fédération, association régionale	634 €	760,80 €
☐ Institution, fédération, association nationale avec une ou plusieurs représentations régionales	1 863 €	2 235,60 €

START-UP

Taux de TVA à 20 %

	HT	TTC
☐ Adhésion à la WoodTech, Standard	800 €	960,00 €
☐ Adhésion à la WoodTech, Premium	3000 €	3 600,00 €

ENTREPRISES

Taux de TVA à 20 %

	HT	TTC
☐ Travailleur indépendant (0 salarié) :	133 €	159,60 €
☐ Effectif < à 20 personnes :	261 €	313,20 €
☐ Effectif de 20 à 99 personnes :	634 €	760,80 €
☐ Effectif de 100 à 350 personnes :	1 863 €	2 235,60 €
☐ Effectif > 350 personnes :	3 705 €	4 446,00 €

Modalités de règlement

- **Soit par chèque** à l'ordre Xylofutur, à retourner au Pôle de Compétitivité Xylofutur - Campus Bordeaux Sciences Agro - 1, Cours du Général de Gaulle - CS 40201 - 33175 Gradignan cedex.
- **Soit par virement bancaire** (Coordonnées bancaires sur l'appel à cotisation).

Xylofutur
Produits et Matériaux des Forêts Cultivées

BARÈME DES COTISATIONS 2023 Xylofutur *(suite)*

COTISATIONS DE SOUTIEN

Décidez de soutenir les actions de Xylofutur, au-delà de l'adhésion de base en souscrivant une adhésion VIP : soit Bronze ou Argent ou Or ou Platine.

	Taux de TVA à 20 %	
	HT	TTC
MEMBRE VIP BRONZE	5 000 €	6 000 €
MEMBRE VIP ARGENT	12 000 €	14 400 €
MEMBRE VIP OR	20 000 €	24 000 €
MEMBRE VIP PLATINE	25 000 €	30 000 €

Quels bénéfices pour l'adhésion annuelle au titre de VIP

Informations sur la communication incluse selon le VIP	VIP BRONZE	VIP ARGENT	VIP OR	VIP PLATINE
➔ L'Envoi du Bois, newsletter mensuelle 1 article/an	✓	✓	✓	✓
➔ Logo Page d'accueil du site Internet	✓ **1 mois**	✓ **2 mois**	✓ **3 mois**	✓ **4 mois**
➔ Référencement site web sur la liste des adhérents	✓	✓	✓	✓
➔ Présence à l'Assemblée Générale et/ou support de com intégré dans dossier participant	✓	✓	✓ **+ support**	✓ **+ support**
➔ Affichage du logo lors des Salons professionnels			✓	✓
➔ Affichage du logo lors des manifestations et/ou conférences organisées par Xylofutur		✓	✓	✓
➔ Participations gratuites aux manifestations et/ou conférences organisées par Xylofutur			✓	✓

➔ **Une communication ciblée et régulière** sur les différents supports de communication du Pôle :

- **L'Envoi du Bois : newsletter mensuelle, communication (relais, évènement) sur le site…**

Diffusion régionale et nationale (3000 cibles) s'adresse aux journalistes régionaux et nationaux et à la Presse généraliste et professionnelle ; aux entreprises, aux centres de recherche et de formation et aux collectivités territoriales qu'aux ministères concernés

➔ **Un accueil privilégié** au cœur d'un réseau actif et fédérateur, porteur d'une image d'excellence.

➔ **Une présence à l'Assemblée Générale** annuelle du Pôle avec possibilité d'insérer un support de communication de votre choix dans le dossier remis aux participants.

Modalités de règlement

- **Soit par chèque** à l'ordre Xylofutur, à retourner au Pôle de Compétitivité Xylofutur - Campus Bordeaux Sciences Agro - 1, Cours du Général de Gaulle - CS 40201 - 33175 Gradignan cedex.
- **Soit par virement bancaire** (Coordonnées bancaires sur l'appel à cotisation).

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

BUDGET PREVISIONNEL 2023 - 14/03/2023

CHARGES	€ HT	PRODUITS	€ HT
Achats non stockés	**10 500**	**RECETTES PRIVEES**	**323 000**
Frais carburant	6 000	Xylodating + Prestations annexes	35 000
Petits équipements	1 500	Contributions projets	7 000
Fournitures administratives	3 000	Cotisations	164 500
Services extérieurs	**79 000**	Projets européens	36 500
Loyers bureaux	16 000	Partenariats LWT	20 000
Locations Véhicules (pour 4 véhicules)	15 000	French Tech	60 000
Location matériel, foires et expos	12 000		
Maintenance : inform. + site + véhicules	22 000	**RECETTES PUBLIQUES**	**617 700**
Primes d'assurances	5 500	Région Nouvelle-Aquitaine	315 000
Documentation générale & technique/frais colloques	4 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	82 700
Formations salariés	4 500	Région Pays de la Loire	60 000
Autres services extérieurs	**321 897**	Département de l'Ain	30 000
		Département des Landes	25 000
Rémunérations d'Intermédiaires et Honoraires	172 000	Haut-Bugey Agglomération	20 000
MAD facturée	53 000	Bordeaux Métropole	30 000
Honoraires Cpta + CAC	34 000	MASA	55 000
Autres intermédiaires	85 000	**Transferts de charges + produits divers**	**2 000**
Publicité, Publications, Relations publiques	42 000		
Déplacements	21 000		
Réceptions	20 000		
Frais postaux et Frais de Télécommunications	2 500		
Services bancaires et assimilés	4 500		
Dépenses projets (Europe + Xylodating)	44 500		
Cotisations	14 000		
Reverst PDI	1 397		
Impôts, Taxes et Versements assimilés	**13 100**		
Charges de Personnel	**518 203**		
Rémunérations du Personnel	371 000		
Charges patronales	147 203		
Mise à disposition ESB	14 000	Mise à disposition ESB	14 000
MAD diverses	20 000	MAD diverses	20 000
Mise à disposition Temps + nature	100 000	Mise à disposition Temps + nature	100 000
Total MAD	**134 000**	**Total MAD**	**134 000**
TOTAL DES CHARGES	**1 076 700**	**TOTAL DES PRODUITS**	**1 076 700**

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LABELLISATION 2023- 2026
Etat au 14/03/2023

Commission Arbre et Forêt :

A ce jour, la commission compte 24 membres, dont 5 nouvelles candidatures (en vert dans le tableau ci-dessous) et 21 structures sont représentées.

ORGANISMES	MEMBRE 1	MEMBRE 2
BEMA	Mathieu HAVARD	
BSA	Maude TOIGO	
CNPF	Stéphane LATOUR	
COFORET	Lionel PIET (AURA)	
ECOLE SUPERIEURE DU BOIS	Jérôme MOREAU	
FCBA	Alain BAILLY	Marion MERCADEL
FIBOIS (AURA)	Samuel RESCHE	Anaïs LAFFONT
FIBNA (NA)	François GUIRAUD	
FORESTRY CLUB DE FRANCE	Eric BOITTIN (AURA)	
FORET LOGISTIQUE CONSEIL (NA)	Richard EMEYRIAT	
GCF	Emmanuel CACOT (NA)	
IGN	Ingrid BONHEME	
PEFC	Guillaume GRIGAUT (NA)	Paul-Emmanuel HUET
RAYONIER AM (NA)	Joël DELAS	
SERVICE RDI de l'ONF	Olivier BRUNAUX (GUYANE)	
SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN (NA)	Arnaud VILLETTE	
SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC	Sébastien DIAZ	
UMR ETBX (INRAE NA)	Philippe DEUFFIC	
UMR TETIS (INRAE OCCITANIE)	Sylvie DURRIEU	
UNITE EXPERIMENTALE FORET PIERROTON (INRAE NA)	Annie RAFFIN	
UNIVERSITE DE LIMOGES (NA)	Guy COSTA	

Commission Arbre et Forêt : en attente de renouvellement

ORGANISMES	MEMBRE 1	MEMBRE 2
FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE (NA)	Sophie Blanchard	Christophe PRINCE
FORESTRY CLUB DE FRANCE	Sylvestre COUDERT (NA)	
IGN	Loïc COMMAGNAC (NA)	
ONF	Eric DUBOIS (AURA)	
SERVICE RDI de l'ONF	Catherine RIOND (AURA)	
SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC	Ceydric SEDILOT-GASMI (IDF)	
UNITE EXPERIMENTALE FORET PIERROTON (INRAE NA)	Céline MEREDIEU	

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LABELLISATION 2023- 2026

Etat au 14/03/2023

Commission Arbre et Forêt : nouvelles sollicitations en attente de confirmation

ORGANISMES	MEMBRE 1	MEMBRE 2
FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE (NA)	Sophie Blanchard	Christophe PRINCE
FORESTRY CLUB DE FRANCE	Sylvestre COUDERT (NA)	
IGN	Loïc COMMAGNAC (NA)	
ONF	Eric DUBOIS (AURA)	
SERVICE RDI de l'ONF	Catherine RIOND (AURA)	
SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC	Ceydric SEDILOT-GASMI (IDF)	
UNITE EXPERIMENTALE FORET PIERROTON (INRAE NA)	Céline MEREDIEU	

Commission Arbre et Forêt : Ne renouvelleront pas leur mandat :

- Claude HUSSON (Département Santé des Fôrets)
- Simon MARTEL (Service RDI du CNPF)
- Sébastien ELOIR (Sylvinov)
- Eric DUMONTET (SSSO)
- Bernard MOURLAN (Chambre du Peuplier)

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LABELLISATION 2023- 2026
Etat au 14/03/2023

Commission Bois :

A ce jour, la commission compte 25 membres, dont 5 nouvelles candidatures (en vert dans le tableau ci-dessous) et 20 structures sont représentées.

ORGANISMES	MEMBRE 1	MEMBRE 2
A2C SARL (AURA)	Emmanuel TROCCON	
ATELIER HANGGI (AURA)	Pierre ARCHENY	
EDIXIA	Bruno JUHEL	
ENSAPBX (NA)	Régis LE NORMAND	Sirine TOUZANI
ESB (NA, PdL)	Mark IRLE	Franck MICHAUD
FCBA (NA, AURA)	Julien LAMOULIE	
FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE (NA)	Florent BENOIST	
FIBOIS AURA (AURA)	Jean-Pierre MATHE	
FRANCE DOUGLAS (France)	Alexandre AUDOUX	
GASCOGNE BOIS (NA)	Laurent CASTETS	
GROUPE THEBAULT	Bruno PIALOUX	
IBS (NA)	Benoit DAYRAUT	
LYCEE HAROUN TAZIEFF (NA)	Daniel MAGNANOU	
NEOCLIN (NA)	Patrick JOYET	
NOBATEK/INEF4 (NA)	Thomas GARNESSON	Christophe CANTAU
ODEYS	Thomas RANCHOU	
POLYTECH CLERMONT-FERRAND (AURA)	Rostand MOUTOU PITTI	
UNIVERSITE DE BORDEAUX - I2M (NA)	Philippe GALIMARD	Jean-Luc COUREAU
UNIVERSITE DE LIMOGES (NA)	Octavian POP	Frédéric DUBOIS
UPPA	Fatima CHARRIER	

Commission Bois : en attente de renouvellement

ORGANISMES	MEMBRE 1
FIBOIS N-A	
GASCOGNE EMBALLAGE *(N-A)*	Christelle PEDESERT
LGP2 - UNIVERSITE GRENOBLE-ALPES (AuRA)	Gérard MORTHA
LABCIS - UNIVERSITE DE LIMOGES *(N-A)*	Nicolas VILLANDIER
STEICO *(N-A)*	Benoit LAMBERT

Commission Bois : nouvelles sollicitations en attente de confirmation

ORGANISMES	MEMBRE 1
BEMA	
FLORENTAISE	
GAZOTECH	
LERMAB	Philippe GERARDIN

Commission Bois : ne renouvelleront pas leur mandat

- Camille HUET (Action Pin)
- Charlie HEBERT (Soprema)

Commission Chimie -Energie :

A ce jour, la commission compte 20 membres, dont 1 nouvelle candidature (en vert dans le tableau ci-dessous) et 15 structures sont représentées.

ORGANISMES	MEMBRE 1	MEMBRE 2
ACD (N-A)	Elodie LACASSAGNE	Frédéric BATAILLE
BB ENERGY (AuRA)	Katia BEAUD	
BIA - INRAE NANTES (PdL)	Richard SIBOUT	Ana VILLARES
BIOLANDES (N-A)	Hervé EUDES	
CVA (N-A)	Carmen MALEPEYRE	Julien CELERIER
ESB (N-A, PdL)	Christophe BELLONCLE	
FCBA (AuRA, BFC, N-A)	Gilles LABAT	
FIBOIS AuRA	Nicolas DA SILVA	
INEO	Franck MAINARD	
LCPO - UNIVERSITE DE BORDEAUX (N-A)	Stéphane GRELIER	Fréderic PERUCH
LGP2 - UNIVERSITE GRENOBLE-ALPES (AuRA)	Evelyne MAURET	
NOVEHA (PdL)	Julia BESSIERES	
LABCIS - UNIVERSITE DE LIMOGES (N-A)	Vincent CHALEIX	
RAYONIER AM France INNOVATION (N-A)	Christelle MICHAUD	
IPREM - UPPA (N-A)	Bertrand CHARRIER	Eduardo ROBLES

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LABELLISATION 2023- 2026

Etat au 14/03/2023

Commission Chimie-Energie : en attente de renouvellement

ORGANISMES	MEMBRE 1
FIBOIS N-A	
GASCOGNE EMBALLAGE *(N-A)*	Christelle PEDESERT
LGP2 - UNIVERSITE GRENOBLE-ALPES (AuRA)	Gérard MORTHA
LABCIS - UNIVERSITE DE LIMOGES *(N-A)*	Nicolas VILLANDIER
STEICO *(N-A)*	Benoit LAMBERT

Commission Chimie-Energie : nouvelles sollicitations en attente de confirmation

ORGANISMES	MEMBRE 1
BEMA	
FLORENTAISE	
GAZOTECH	
LERMAB	Philippe GERARDIN

Commission Chimie-Energie : ne renouvelleront pas leur mandat :

- Camille HUET (Action Pin)
- Charlie HEBERT (Soprema)

Les évolutions dans la composition des 3 commissions de labellisations (nouveaux experts, démissionnaires) seront désormais abordées à chaque réunion du Conseil d'Administration.

FEUILLE D'EMARGEMENT

Intitulé de l'action : **CONSEIL D'ADMINISTATION - Xylofutur**
Dates et lieu : **Mardi 14 mars 2023 - Présentiel et visioconférence - Bordeaux sciences Agro**
Amphi Joseph COURAU - 9h30 / 12h30

NOMS	PRENOMS	ENTREPRISES ORGANISMES	SIGNATURES
CARTERET	Frédéric	Président XYLOFUTUR	
CAZEAUX	Thierry	CD des Landes	
CHARRIER	Bertrand	UPPA	
COURTADE	Philippe	CR NAQ	
DELAS	Joël	RAYONIER AM	
ESPARON	Stéphane	Campus BSA	Visio
FLOCHON	Jean-Yves	CD de l'Ain	Visio
GARDIN	Delphine	El Gardin	Visio
GUIVARC'H	Anne	FIBNA	
JARRIN	Aurélie	CD de l'Ain	Visio
MAIRE	Lucien	CdC du Haut-Bugey	Visio
MOREAU	Jérôme	ESB	

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr

Xylofutur
Produits et Matériaux des Forêts Cultivées

Intitulé de l'action : **CONSEIL D'ADMINISTATION - Xylofutur**
Dates et lieu : **Mardi 14 mars 2023 - Présentiel et visioconférence - Bordeaux sciences Agro**
Amphi Joseph COURAU - 9h30 / 12h30

NOMS	PRENOMS	ENTREPRISES ORGANISMES	SIGNATURES
RAGON	Anne	CR AuRA	Visio
RAOUX	Christophe	ADI	
STAAT	Frédéric	FCBA Secrétaire XYLOFUTUR	
UNVOAS	Alain	CR PDL	Visio
BRUN	Sabine	Campus BSA	Excusée
COQUEREL	Nathalie	FFB	Excusée
COREE	Stéphane	SYLVAMO	Excusé
DUMONTET	Éric	SSSO	Excusé
GRASSET	Philippe	ANJOU STRUCTURE	Excusé
GRELIER	Stéphane	LCPO	Excusé
GRIGAUT	Guillaume	PEFC	Excusé
PAPON	Éric	Université de Bordeaux	Excusé
PEDRONO	Sabrina	France Douglas	Excusée

Xylofutur
Produits et Matériaux des Forêts Cultivées

Intitulé de l'action : **CONSEIL D'ADMINISTATION - Xylofutur**
Dates et lieu : **Mardi 14 mars 2023 - Présentiel et visioconférence - Bordeaux sciences Agro**
Amphi Joseph COURAU - 9h30 / 12h30

NOMS	PRENOMS	ENTREPRISES ORGANISMES	SIGNATURES
PERNOD	Stéphanie	CR AuRA	Excusée
PIERREL	Jean-François	FIBNA	Excusé
PIET	Lionel	COFORET	Excusé
SABAROT	Henri	CR NAQ	Excusé
CHABOCHE	Frédéric	CMQ FBNA	
Joyet	Patrick	Neoclim	
SERGENT	Arnaud	INRAE	
DAYRAUT	Benoît	I.B.S	
COSTA	Guy	VP UNILIM	

Intitulé de l'action : **CONSEIL D'ADMINISTATION - EQUIPE XYLOFUTUR**
Dates et lieu : **Mardi 14 mars 2023 - Présentiel et visioconférence - Bordeaux sciences Agro**
Amphi Joseph COURAU - 9h30 / 12h30

NOMS	PRENOMS	ENTREPRISES ORGANISMES	SIGNATURES
VINCENT	Marc	Xylofutur	
ANNIC	David	Xylofutur	
BESNARD	Sandrine	Xylofutur	
CHABBERT	Lauriane	Xylofutur	Visio
CHEMIN	Maud	Xylofutur	Visio
CONTAL	Alain	Xylofutur	Excusé
D'AUTHEVILLE	Agathe	Xylofutur	Excusée
DE PEDRO BARRO	Lucas	Xylofutur	
KIMPE	Bérénice	Xylofutur	
MARSAULT	Carole	Xylofutur	
OSWALD	Apolline	Xylofutur	
LARRIEU NAVAN	Annick	Xylofutur	

Pôle de Compétitivité Xylofutur - Produits et Matériaux des Forêts Cultivées
Campus Bordeaux sciences Agro – 1 cours du Général de Gaulle – CS 40201 – 33175 Gradignan cedex
Tel 05 56 81 54 87 - Fax 09 56 35 16 40 - http://www.xylofutur.fr